



## Les enfants de petite à grande section

Je suis grand maintenant. Je vais à l'école pour apprendre pleins de choses avec mes enseignants. Je joue également dans la cour. Je mange avec mes copains au Restaurant Scolaire. Les ATSEMS m'accompagnent également tout au long de ma journée de « grand », pendant les Temps d'Accueil du matin, du soir et de la pause méridienne.

Pendant mes journées d'école j'apprends à être :

### - respectueux de mes copains et des adultes

Je parle avec respect aux autres enfants et adultes  
Je ne suis pas violent envers les autres enfants et les adultes

### - attentif à mon école :

Je réduis mon gaspillage au moment du repas  
Je mets mes déchets dans la bonne poubelle  
Je ne laisse pas couler l'eau

- Dans mon école, j'ai également le droit d'être entendu et respecté par mes copains et adultes.

# Permis à Points

Je ne crie pas



Je ne pousse pas



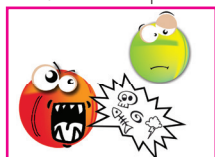
Je ne me bagarre pas



Je ne casse pas les jouets



Je n'insulte pas



Je ne réponds pas à l'adulte



Je ne jette pas la nourriture



Je n'abîme pas le matériel



Au bout de 10 bonhommes rouges :

Mon papa et ma maman ont un appel de l'équipe du Service Enfance Jeunesse pour parler de mon comportement.

Au bout de 15 bonhommes rouges :

Mon papa et ma maman ont rendez-vous avec le responsable du service Enfance-Jeunesse et un élu municipal

Au bout de 20 bonhommes rouges :

Je ne peux plus aller aux divers Temps Périscolaires (Accueil du matin / Restauration / Accueil du soir) pendant 5 jours.

À la rentrée j'ai 20 points jusqu'au 31 janvier 2019. À partir du 1er février, j'aurai à nouveau 20 points jusqu'au 6 juillet 2019. Une exclusion définitive ou temporaire peut être envisagée si nécessaire.

Contact : Service Enfance Jeunesse

3, Place François Mitterrand - 63370 LEMPDES - 04 73 83 63 99 / 06 45 68 78 22